

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3998-2017

Date : 28 février 2017

<b>HEURE</b>	<b>REMARQUES</b>
9 h 01	Début de l'audience
9 h 01	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audicière
9 h 03	Me Éric Dunberry présente le témoin de Société en Commandite Gaz métro (SCGM) et les personnes qui l'accompagnent
	<u>Affirmation solennelle</u> :  Renaud-François Lortie, Vice-Président, Ventes et développement de marché, 1717, rue du Havre, Montréal
9 h 04	Contre-interrogatoire par Me André Turmel, pour la FCEI du témoin de SCGM
9 h 07	<u>Objection par Me Dunberry</u> (pertinence, s'en tenir au faits)
9 h 08	Me Turmel explique à Me Dunberry l'objectif de sa question
9 h 09	<u>Objection par Me Dunberry</u>
9 h 10	Réplique de Me Turmel : <u>objection accueillie</u>
9 h 10	Poursuite du contre-interrogatoire du témoin Renaud-François Lortie par Me Turmel
9 h 29	Fin du contre-interrogatoire par Me Turmel pour la FCEI, du témoin de SCGM
9 h 30	Contre-interrogatoire par Me Dominique Neuman, pour SÉ-AQLPA. du témoin de SCGM
9 h 33	<u>Objection par Me Dunberry</u>
9 h 34	Réplique de Me Neuman
9 h 38	Mme Jean demande une précision à Me Neuman sur sa question au témoin
9 h 38	Poursuite du contre-interrogatoire du témoin de SCGM par Me Neuman
9 h 40	Fin du contre-interrogatoire du témoin de SCGM par Me Neuman
9 h 40	Interrogatoire par Me Jean-François Ouimette, pour la Régie, du témoin de SCGM
9 h 44	Me Dunberry précise qu'il pourra compléter la réponse du témoin sur l'ingérence
9 h 44	Poursuite de l'interrogatoire du témoin Lortie par Me Ouimette
9 h 47	Intervention de Me Dunberry
9 h 48	Poursuite l'interrogatoire du témoin Lortie par Me Ouimette
9 h 57	<u>Objection par Me Dunberry</u>
9 h 59	Intervention de Me Turmel sur l'objection par Me Dunberry

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3998-2017

Date : 28 février 2017

HEURE	REMARQUES
10 h 00	Poursuite de l'interrogatoire du témoin Lortie par Me Ouimette
10 h 05	Fin de l'interrogatoire du témoin Lortie par Me Ouimette
10 h 05	Questions de Me Lise Duquette au témoin de SCGM
10 h 06	Intervention de Me Dunberry
10 h 08	Poursuite du contre-interrogatoire par Me Duquette, pour la Régie, du témoin de SCGM
10 h 09	<u>Objection par Me Dunberry</u>
10 h 10	Poursuite des questions de Me Duquette au témoin de SCGM
10 h 15	Fin des questions de Me Duquette au témoin de SCGM
10 h 16	L'audience est suspendue jusqu'à 10 h 30
10 h 30	Reprise de l'audience
10 h 31	<u>Me Dunberry (SCGM) dépose :</u> <u>Non coté : Compendium</u>
10 h 32	Argumentation de Me Dunberry pour SCGM sur la demande de révision et la demande de sursis
11 h 36	Question de Me Duquette à Me Dunberry
11 h 39	Poursuite de l'argumentation de Me Dunberry, pour SCGM
11 h 50	L'audience est suspendue jusqu'à 13 h 00
13 h 00	Reprise de l'audience
13 h 00	Me Dunberry complète sa réponse à la question de Me Duquette
13 h 09	Échanges entre Me Duquette et Me Dunberry
13 h 30	Poursuite de l'argumentation de Me Dunberry pour Gaz Métro
14 h 36	Question de précisions par Me Duquette à Me Dunberry
14 h 41	Me Dunberry cède sa place à Me Marie-Christine Hivon
14 h 42	<u>Me Hivon (SCGM) dépose :</u> <u>Non coté : Loi sur la Régie de l'électricité et du Gaz (chapitre R-6)</u> <u>Non coté : Régie de l'électricité et du gaz (Ordonnance G-278)</u>
14 h 44	Poursuite de l'argumentation de Me Hivon pour SCGM
15 h 09	Question de Me Duquette à Me Hivon

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3998-2017

Date : 28 février 2017

<b>HEURE</b>	<b>REMARQUES</b>
15 h 15	L'audience est ajournée au 1 <sup>er</sup> mars à 9 h
	Josée Morneau, greffière-audience

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3998-2017

Date : Du 28 février 2017 au 1er mars 2017

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Renaud-François Lortie	28/02/2017
ENTREPRISE :	Témoins de Société en commandite Gaz Métro	
PROFESSION :	Vice-Président, Directeur, Vente et développement du marché	
ADRESSE :	1717, rue du Havre Montréal	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

**PROTOCOLE D'OUVERTURE  
AUDIENCE DU 28 FÉVRIER 2017**

**DOSSIER : R-3998-2017**

***Demande de révision de la décision D-2016-191 rendue le 21 décembre  
2016 dans le dossier R-3970-2016***

Les Régisseurs désignés dans ce dossier sont : **Mme Diane Jean (Présidente de la formation),  
M<sup>e</sup> Lise Duquette et M. Bernard Houle**

Le procureur de la Régie est : **M<sup>e</sup> Jean-François Ouimette**

Le spécialiste de la Régie est : **M. Réal Trépanier**

La **demanderesse** est :

**SOCIETE EN COMMANDITE GAZ MÉTRO**

Représentée par M<sup>e</sup> Éric Dunberry

Les **intervenants** sont :

**FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (SECTION QUEBEC)  
(FCEI)**

Représentée par M<sup>e</sup> André Turmel

**STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES ET ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA  
POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE (SÉ-AQLPA)**

Représenté par M<sup>e</sup> Dominique Neuman

**Y A-T-IL D'AUTRES PERSONNES DANS LA SALLE QUI DÉSIRENT PRÉSENTER UNE  
DEMANDE OU FAIRE DES REPRÉSENTATIONS AU SUJET DE CE DOSSIER ?**

---

---

---

---

---

**Je demanderais par ailleurs aux parties de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs  
interventions pour les fins de l'enregistrement.**

**Aussi, auriez-vous l'obligeance de vous assurer que votre cellulaire est fermé durant la  
tenue de l'audience. Merci.**

**Début :**

**Dîner :**

**Reprise :**

**Fin :**

